Guide d'utilisation pour l'introduction d'une demande d'autorisation électronique de voyage (AEVM)

Etape 01: Vérification d'éligibilité

- Le visiteur du site <u>www.acces-maroc.ma</u>, peut à travers le formulaire de la page d'accueil, vérifier quel document nécessaire pour pouvoir se rendre au Maroc, en introduisant 6 informations: Nationalité, Type de passeport, Pays de résidence, Visa additionnel, Motif de voyage et Date naissance.
- Selon les informations renseignées, vous serez informé de la procédure à suivre pour vous rendre au Maroc:
 - ✓ Le demandeur n'est pas soumis à la formalité du visa.
 - ✓ Le demandeur est soumis à la formalité du visa à déposer au poste consulaire.
 - ✓ Le demandeur est soumis à la formalité de l'AEVM.
 - ✓ Le demandeur peut avoir un eVisa.



Figure 1: Page d'accueil acces-maroc

• Si le demandeur peut avoir une autorisation de voyage électronique, le site lui demande de s'authentifier à la plateforme, ou faire une inscription au cas où le demandeur n'est pas inscrit.



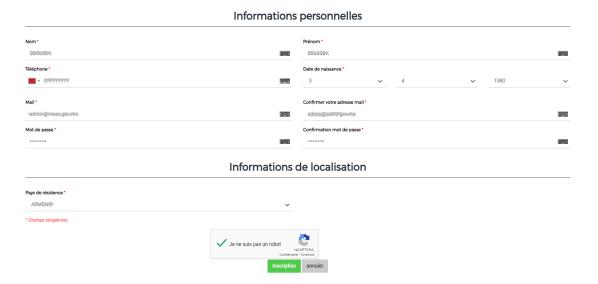
Figure 2: Vérification d'éligibilité

Etape 02: Authentification

• Le demandeur est invité à saisir son email avec lequel il est inscrit sur la plateforme, sinon il devra cliquez sur le bouton « s'inscrire » pour faire une inscription sur le site.



Figure 3: Authentification



- Après la finalisation de votre inscription, vous recevrez un mail de confirmation dans votre boite mail.
- l'utilisateur doit s'authentifier pour commencer une nouvelle demande d'autorisation de voyage électronique du Maroc.

Etape 03: Saisie des informations personnelles:

- Comme une première étape, l'utilisateur devra saisir ses informations personnelles nécessaires.
- Les champs marqués par une étoile rouge * sont obligatoires.

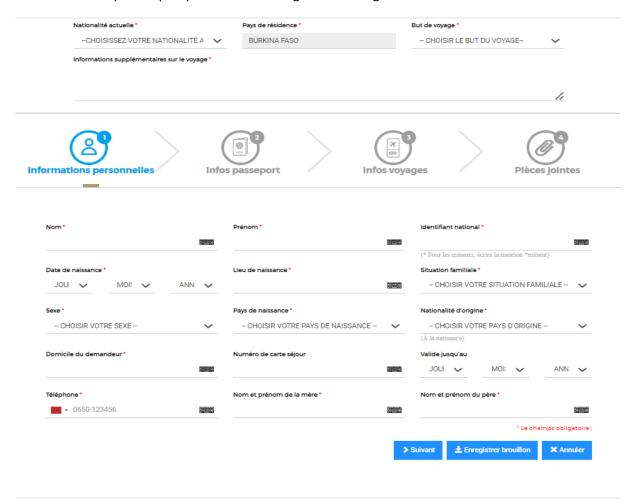


Figure 4: Information personnelles

Etape 03: Saisie des informations du passeport:

- Le demandeur saisi ces informations liées à son passeport, les derniers pays qu'il a visité, ainsi que sa profession.
- Le site aide l'utilisateur et veille au respect d'un ensemble de règles de gestion (email du passeport, pays de délivrance de passeport, Téléphone, etc.)

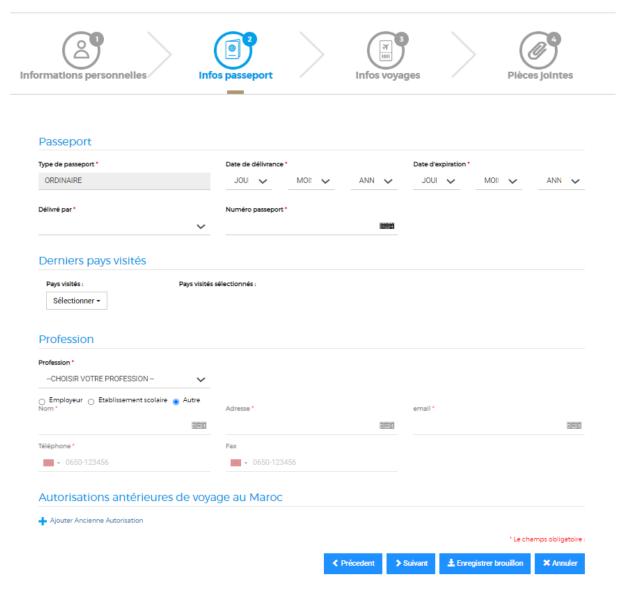


Figure 5: Infos passeport

Etape 04: Saisie des informations de voyage:

• Le demandeur saisi les informations complémentaires liées à son voyage, financement et l'hébergement pendant son séjour au Maroc.

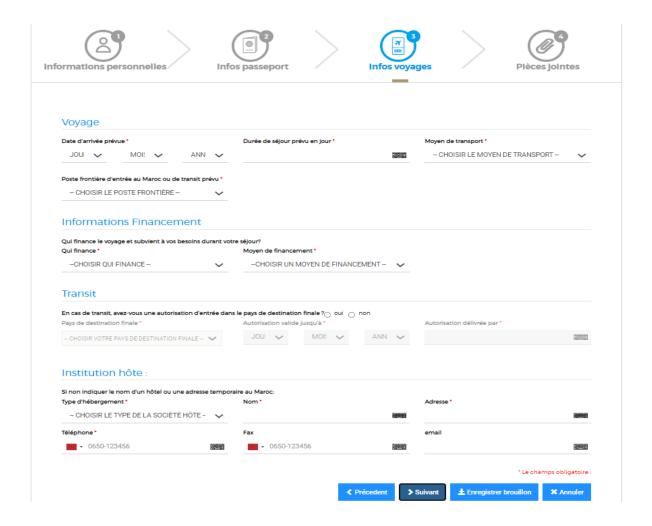


Figure 6: Informations voyages

Etape 05 : Attachement des pièces justificatives :

• La dernière étape consiste à attacher les pièces jointes, en respectant le format cité en bas.

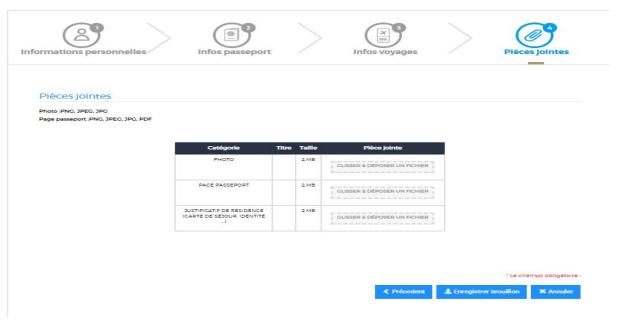


Figure 7 : Attachement pièces jointes

 Après la saisie et la jointure de toutes les pièces jointes nécessaires, il est obligatoire de valider la demande, mais en faisant attention aux informations saisies, par ce que cette opération est irréversible

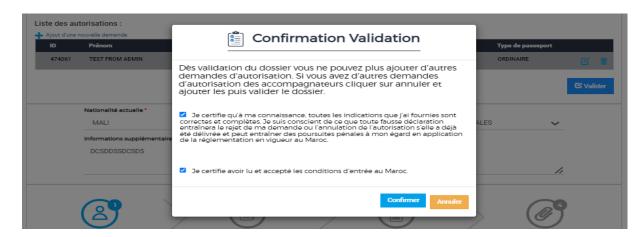
Figure 8: Attachement des pièces jointes

Etape 06 : Validation de la demande



Figure 9: Validation de la demande

• Une fois que la demande est validée, vous recevrez une confirmation par mail, en vous informant que la demande a été bien créée.



Après la validation de votre demande, le statut de cette dernière est changé et deviendra 'En cours'



Figure 10: demande en cours

Etape 07 : Suivi de la demande

• Le demandeur pourra dès la création de sa demande au niveau du site **acces-maroc**, suivre sa demande et la compléter en s'authentifiant à la plateforme, via son email et son mot de passe



Figure 11 : Demande de complément

- Après le traitement de la demande par les services concernés, le demandeur reçoit la suite du traitement depuis son espace de suivi, ou il peut en cas de demande de complément, compléter sa demande ou télécharger son autorisation de voyage en cas d'acceptation.
- Le demandeur reçoit des emails de notification sur l'état de la demande tout au long du circuit de la demande.